



Démissionner ou se faire licencier, que faire?

Par **wayba**, le **26/04/2010** à **18:15**

Bonjour,
Dans un premier temps, je m'excuse pour le dérangement mais j'ai besoin rapidement de conseils, pour essayer de clarifier ma situation.
Je suis étudiant mais également employé en CDI par Macdonald's afin de subvenir à mes besoins.
Le temps de travail et la fatigue m'empêchaient d'étudier convenablement pour mes examens.
J'ai donc pris la décision d'arrêter cet emploi immédiatement, car je suis à trois semaines des examens et je n'ai toujours pas commencé à réviser.
Cette décision étant brutale et non préalablement réfléchi, je me pose plusieurs questions.
Dois-je démissionner ou me faire licencier, sachant que je n'effectuerais pas le préavis de démission?
Quelles procédures me conseillerait vous?
Vais-je avoir des sanctions financières?
Merci pour votre aide.